

Madame La Ministre du Travail,
Murielle PENICAUD
127, rue de Grenelle
75007 PARIS 07

Paris, le 16 Février 2020

Objet : Problèmes Extranet ASP

Madame la Ministre,

Nous faisons face aujourd'hui à de vives inquiétudes sur la capacité de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) à accompagner la mise en œuvre de notre engagement commun « Cap vers l'Entreprise Inclusive 2022 ». Les dirigeants d'entreprises Adaptées considèrent que la situation est anxiogène et source de doute au quotidien. Et vous savez que « le doute est l'ennemi des grandes entreprises ». Aujourd'hui, l'exploitation et l'utilisation de l'extranet ASP, outil de paiement des aides au postes compensatoires des situations de handicap des salariés des entreprises adaptées, sont problématiques.

Depuis le début de la réforme, nous devons faire face à une carence de communication de l'ASP sur les problèmes d'utilisation de l'extranet et de sous-estimation de l'impact de cet outil sur la vie des Entreprises Adaptées. Une multitude d'anomalies informatiques ont été constatées, remontées, essayées d'être corrigées, mais la situation actuelle, plus de 14 mois après la mise en œuvre de la réforme des Entreprises Adaptées est inacceptable. Aujourd'hui cette situation occasionne des difficultés de trésorerie qui obère et limite la capacité d'investissements et d'entrepreneuriat des dirigeants.

Nous ne pouvons que regretter de pas avoir été associé, malgré nos demandes régulières, à un groupe de travail de suivi du projet de conception et d'intégration des évolutions informatiques liés à l'application du nouveau contexte réglementaire.

Nous vous énumérons les principaux problèmes (liste malheureusement non exhaustive) auxquels font face les entreprises :

- L'affichage des montants des bordereaux sur l'outil ne correspond pas aux versements perçus par les entreprises adaptées
- Des paiements ont été bloqués par l'ASP, sans communication auprès des EA, car le système a autorisé des versements au-delà des montants autorisés. Les montants de ces dépassements sont cependant difficilement identifiables au regard du point précédent et les structures risquent de se retrouver avec des paiements minorés sur quelques mois (ce bug concerne près de 150 entreprises adaptées soit près de 20% des structures)
- La non distinction des enveloppes « Socle » et « CDD Tremplin » a conduit à des blocages de paiement dès que l'Entreprise Adaptée effectuait des régularisations de bordereau (ce bug concerne près de 100 Entreprises adaptées soit près de 10% des structures)

- En ce début 2020, l'ASP a bloqué la saisie des Avenants Financiers par les DIRECCTE car l'arrêté de fixation du montant des aides 2020 n'était pas encore signé. Ce blocage a interdit la possibilité aux EA de bénéficier de la première campagne de paiement 2020 (les bordereaux doivent être saisis pour le 5 du mois)
- Lorsque les Avenants financiers ont finalement pu être créés, le système n'a pas repris la liste des salariés des EA ce qui a imposé de ressaisir l'ensemble des données dans les bordereaux. La charge administrative est énorme. De plus, l'ASP a diffusé une communication erronée précisant que nous étions dans la même situation tous les ans, ce qui est totalement faux (la reprise des salariés était automatique)
- Pire encore, les bugs de conflit de date qui avaient été corrigés en cours d'année 2019 sont réapparus et de nombreuses entreprises adaptées font face à des blocages de paiement pour leurs salariés (dans des proportions importantes pour certaines)

Vous comprendrez au vue de ces problèmes, notre mécontentement de ne pas avoir été associé aux travaux techniques d'évolution de l'extranet.

Nous souhaitons désormais être associé aux groupes de travaux et connaître le calendrier des actions correctives (support informatique, accompagnement au changement) mises en œuvre pour se sortir de cette situation très difficile pour les dirigeants et leurs équipes. Nous souhaiterions également connaître l'état d'avancement du nouveau système d'information qui devait être mis en place en 2020 et qui a été reporté d'une année, et demandons à être associé aux travaux techniques d'élaboration de l'outil. Nous renouvelons également la demande d'accéder à une interface test afin de renseigner et guider les dirigeants face aux difficultés d'utilisation de l'outil et qui font face au silence du service support de l'ASP.

Vous comprendrez que cette situation met en danger les Entreprises Adaptées

Pour garantir la réussite de l'engagement national, nous souhaitons la mise en œuvre effective des chartes structurantes du fonctionnement des comités des régions (composition, organisation, droit de vote, champs d'interventions...) conformément aux engagements de la circulaire DGEFP (Fiche N°6)

Nous demandons également le lancement et la mise en œuvre du comité scientifique d'évaluation des expérimentations prévu dans la loi.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame le Ministre du travail, l'expression de notre haute considération.

CYRIL GAYSSOT
Président de l'UNEA

